

# CHARTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

## DIAGER

### INTRODUCTION

---

DIAGER œuvre essentiellement dans le secteur du BTP, appartient à un groupe familial d'entreprises évoluant sur les marchés de la construction (Bâtiment, Génie civil et Travaux Public) et de l'industrie.

Une entreprise familiale a – par nature – pour singularité de penser la place des générations futures : sensibiliser, partager, former et transmettre.

\*\*\*

Chez DIAGER, nous n'attendons pas d'être dans l'urgence, pour agir.

C'est au cours des années 1990 que DIAGER affirmait que développer durablement son activité ne pouvait se réduire à assurer sa seule pérennité structurelle. La durabilité ce doit être également œuvrer pour la pérennité du territoire dans lequel plongent les racines de l'entreprise.

Pour l'essentiel, nos mesures sociétales ont été décidées, élaborées, réalisées et optimisées bien avant que la notion de RSE ne soit érigée en ligne directrice, et que le monde des affaires ne se soit trouvé une sensibilité sociale et une responsabilité entrepreneuriale environnementale.

Une entreprise qui ne pense pas son environnement territorial, est un bateau ivre sans attache.

\*\*\*

La RSE est une boussole stratégique, source d'opportunités qui vise à transformer les pratiques vers une performance globale, et qui repose sur 3 piliers : économique, environnemental et social. C'est donc sur ces 3 piliers que repose le travail périodique réalisé par DIAGER sur sa stratégie à moyen terme et son modèle de développement.

# Charte

## Responsabilité Sociétale Entreprise

*Nous sommes engagés !*

**François Defougères**  
Président

**Olivier Bonhomme**  
Directeur Général

**Christelle Chavard**  
Directrice Ressources Humaines

**Philippe Angles**  
Directeur Financier

**Franck Lallement**  
Directeur Commercial et Marketing

**Sylvain Dury**  
Directeur Technique

**Emmanuel Arousseau**  
Directeur Supply Chain

### Les co-auteurs de la Charte :

**François Defougères**  
Président

**Christelle Chavard**  
Directrice Ressources Humaines

**Dominique Poncet**  
Responsable RSE

**Clément Nicolau**  
Responsable juridique

**Sophie Froment**  
Responsable Achats

**Cécile Roussey**  
Responsable Qualité et Environnement

Pour l'ensemble du personnel : François Defougères  
Le 18 mars 2022 à Poligny



# Sommaire

- INTRODUCTION..... 1
  
- PILIER ÉCONOMIQUE..... 4
  - I. Notre ADN Industriel ..... 4
  - II. Développement économique et durable ..... 5
  
- PILIER SOCIAL / SOCIÉTAL..... 7
  - I. Notre axe social..... 7
  - II. Notre engagement Sociétal ..... 9
  
- PILIER ENVIRONNEMENTAL ..... 12
  - I. Notre responsabilité environnementale..... 12
  - II. Notre ancrage territorial..... 13
  
- Table des matières ..... 14

## **PILIER ÉCONOMIQUE**

---

### **I. Notre ADN Industriel**

#### **1. L'investissement**

DIAGER s'engage à investir dans les ressources humaines, ainsi que dans son outil de production pour donner du sens et créer des valeurs.

DIAGER s'engage à gérer, recruter, former, accompagner les ressources humaines, sécuriser l'emploi, améliorer l'employabilité, offrir un environnement propice à l'épanouissement de ses collaborateurs.

DIAGER s'engage à assurer le renouvellement de ses outils de production, ses produits, ses services, afin de les adapter à l'évolution des technologies et des besoins des utilisateurs et des clients.

Il doit en résulter un bilan positif global en termes de :

- capacité de production
- rationalisation des ressources par des outils moins énergivores
- sécurité pour les opérateurs
- rentabilité, productivité, viabilité économique

#### **2. L'innovation industrielle**

DIAGER s'engage à investir dans la recherche et le développement de nouveaux outils, services, techniques de production et protège les inventions qui en résultent.

#### **3. L'informatique – numérique**

Diager s'engage à intégrer des outils numériques innovants et performants qui permettent d'être plus agile, efficace et performant dans la relation client, la transparence, la communication interne et externe, la production.

## **II. Développement économique et durable**

### **1. Satisfaction des besoins des clients & utilisateurs**

DIAGER s'engage à tout mettre en œuvre pour satisfaire les besoins de ses clients et de ses utilisateurs dans une logique de rentabilité réciproque.

Pour nos clients, nous développons des produits et services destinés à favoriser la relation commerciale et la distribution de nos produits auprès des utilisateurs.

Pour les utilisateurs de nos produits, nous développons des solutions techniques innovantes et éco-conçues pour un usage sain, sécuritaire et performant dans la conscience de leur finalité : bâtir, rénover, améliorer la construction, l'environnement de vie (habitat et travaux publics), les infrastructures, le génie civil.

### **2. Relations équitables avec les fournisseurs**

DIAGER s'engage à offrir à chacun de ses fournisseurs une base de négociation commune, et à entretenir des relations équitables tout au long de la relation commerciale.

DIAGER s'engage à assurer son indépendance économique et juridique vis-à-vis des fournisseurs et réciproquement.

### **3. Pérennité des ressources humaines**

DIAGER s'engage à assurer la stabilité des personnes à leur poste, afin d'offrir à ses parties prenantes une constance dans le suivi des relations, notamment par les mesures développées au titre du bien-être au travail.

### **4. Développement des marchés et rentabilité**

DIAGER s'engage à développer et segmenter harmonieusement son activité avec des mesures d'accompagnement appropriées pour un portefeuille clients équilibrés.

DIAGER s'engage à maintenir son développement à l'international tout en y intégrant les principes de la RSE y compris sur des marchés qui ne les requièrent pas.

## **5. Marketing**

DIAGER s'engage à développer l'attractivité de ses produits, notamment au titre de ses présentoirs et linéaires.

DIAGER s'engage à assurer un accompagnement de ses clients, à élaborer et mettre en place des animations et opérations événementielles.

Ces engagements ont ainsi pour objectif la revente de ses produits auprès des utilisateurs.

## **6. Innovation Produit**

DIAGER s'engage à investir dans la recherche et le développement de nouveaux produits et services et protège les inventions qui en résultent.

Diager s'engage à lancer des nouveaux produits sur le marché pour satisfaire les besoins des clients et des utilisateurs et faire face à la concurrence.

## **7. Marques et brevets**

DIAGER s'engage à assurer :

- La pérennité de ses inventions en recourant au dépôt de marques et brevets
- Une jouissance effective, à ses parties prenantes concernées, des marques et brevets par des mesures de protection originelle,
- Un renouvellement systématique de ces mesures, ainsi qu'une veille active dans l'usage qui en est fait tant par les bénéficiaires que par les tiers.
- Un respect absolu des marques et brevets de ses clients

## **PILIER SOCIAL / SOCIÉTAL**

---

### **I. Notre axe social**

#### **1. Développement de la marque employeur**

DIAGER s'engage à rendre l'entreprise attractive pour des candidats à l'emploi.

#### **2. Santé et protection des salariés**

DIAGER s'engage à protéger la santé de ses salariés de façon préventive.

DIAGER s'engage à identifier les risques physiques et psycho-sociaux existants, les coter, et mettre en place les actions nécessaires pour améliorer la sécurité de ses employés et réduire la pénibilité aux postes.

DIAGER s'engage à proposer à ses salariés une couverture sociale complémentaire dont les négociations privilégient la qualité des prises en charge plutôt qu'une moindre charge financière.

#### **3. Égalité des droits**

DIAGER s'engage à assurer l'égalité des chances à tous ses collaborateurs en ne pratiquant aucune discrimination pour quelque cause et sur quelque fondement que ce soit.

DIAGER garantit à chacun le respect de sa dignité et de sa vie privée, religieuse et politique, dans le dessein de permettre un plein épanouissement dans son travail.

Cet esprit gouverne la politique de rémunération, mais également le recrutement et les promotions qui ne sont effectués qu'en fonction des seules qualités professionnelles.

DIAGER s'engage à sensibiliser ses collaborateurs aux notions de neutralité et d'égalité.

DIAGER s'engage à travailler à l'amélioration de l'égalité hommes/femmes et de l'Index « égalité hommes/femmes ».

#### **4. Qualité de Vie au Travail**

DIAGER s'engage à favoriser une politique proactive et innovante d'écoute et d'actions avec pour objectif de permettre à chaque salarié un épanouissement personnel, social et culturel.

DIAGER s'engage à assurer le respect de l'équilibre vie privée/professionnelle, le droit à la déconnexion et au repos effectif.

DIAGER développe des initiatives de soutien aux salariés dans leur démarche d'amélioration de leur santé et bien-être.

#### **5. Assurer la confiance en soi**

DIAGER s'assure d'une formation continue de ses collaborateurs afin de renforcer leur maîtrise dans leurs fonctions.

Cette démarche garantit le développement de la confiance en soi, et la stabilité de l'emploi.

#### **6. Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, carrières**

DIAGER s'engage à améliorer l'employabilité de ses salariés, et à adapter leurs compétences aux évolutions des métiers.

DIAGER s'engage à tenir compte des compétences internes lorsqu'il faut pourvoir à un nouveau métier/poste.

DIAGER s'engage à assurer la transmission des savoirs en amont des départs en retraite.

DIAGER s'engage à promouvoir les métiers de l'industrie auprès des parties prenantes, à favoriser l'apprentissage, à développer les compétences, et à permettre la transmission des savoir-faire auprès d'étudiants mais également d'adultes en reconversion professionnelle, notamment en mettant en place des partenariats avec diverses structures de formation.

#### **7. Être solidaire**

DIAGER s'engage à être à l'écoute de ses collaborateurs et de ses parties prenantes, ainsi qu'à les sensibiliser à la solidarité.

DIAGER s'engage à soutenir ses collaborateurs face aux événements de la vie, et ses parties prenantes face aux difficultés conjoncturelles.

DIAGER s'engage à favoriser une politique salariale de nature à soutenir le pouvoir d'achat.



## **8. Entreprise inclusive**

DIAGER s'engage à œuvrer à l'intégration des personnes exclues, que ce soit, notamment, en raison de leur condition physique, morale, de leur nationalité, de leur origine ethnique, ou en raison d'accidents de la vie.

## **9. Partage de la valeur**

DIAGER s'engage à œuvrer à promouvoir le partage des résultats de l'entreprise, notamment au travers de la notion d'intéressement.

# **II. Notre engagement Sociétal**

## **1. Sûreté des biens et des personnes**

DIAGER s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sûreté intérieure en sécurisant ses locaux et ses réseaux informatiques afin de préserver les biens et les données.

Ces mesures comprennent des actions d'information, de sensibilisation et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Diager s'engage à adapter ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances, d'une évolution des techniques et ainsi tendre à l'amélioration des situations existantes.

## **2. Secret des affaires et Devoir de confidentialité**

DIAGER s'engage à assurer et faire assurer la confidentialité des informations obtenues dans le cadre de son activité.

DIAGER s'engage à ce que sa politique de confidentialité repose sur le principe selon lequel toute information est confidentielle par nature sauf mention contraire. Ainsi une information n'a pas besoin de la mention « confidentielle » pour bénéficier de cette protection.

DIAGER s'engage à sensibiliser ses collaborateurs afin qu'ils s'interdisent de communiquer pour quelque raison que ce soit, d'utiliser ou de permettre d'utiliser lesdites informations confidentielles dans un autre but que l'exécution de bonne foi de leur mission / activité au sein de l'entreprise.

## **3. Loyauté des pratiques**

DIAGER s'engage à faire preuve de loyauté dans ses pratiques à l'égard de ses parties prenantes.

DIAGER s'engage à solliciter de ses collaborateurs une juste réciprocité dans cette démarche.

#### **4. Respect des lois**

DIAGER s'engage avec ses collaborateurs à veiller à se conformer aux lois et réglementations économiques, commerciales, sociales et fiscales applicables à leurs activités.

DIAGER s'engage, via son service juridique, à mettre à disposition un centre d'information et d'aide à la prise de décision pour tous les autres services, afin d'assurer l'exercice serein de l'activité et des fonctions de chacun.

DIAGER s'engage à permettre à ses parties prenantes d'informer l'entreprise, sans crainte de représailles, sur toute pratique condamnable dont elle aurait eu connaissance.

#### **5. Respect de la libre concurrence**

DIAGER s'engage à proposer ses produits sur le marché dans un esprit de concurrence loyale et s'interdit toute opération générant des pratiques abusives ou discriminatoires.

DIAGER s'engage à appliquer ce principe tant auprès de ses fournisseurs, sous-traitants qu'auprès de ses clients.

DIAGER s'assure de l'égalité de traitement de ses clients, sous-traitants et fournisseurs dans ses exigences juridiques, avec des bases de négociation juridique communes.

#### **6. Respect des codes économiques**

DIAGER s'engage à fournir des comptes exacts, sincères et en toute transparence. Cette transparence constitue le gage de nos créanciers.

DIAGER s'engage à éviter, de part et d'autre, toute situation de dépendance économique, tant vis-à-vis de ses clients, que de ses sous-traitants et fournisseurs.

DIAGER s'engage à régler ses fournisseurs dans les délais et honorer ses dettes.

## **7. Lutte contre la corruption**

DIAGER s'engage à ce que nul au sein de l'entreprise ne se trouve dans une situation de dépendance du fait de cadeaux reçus ou d'avantages acceptés.

DIAGER s'engage à ce que nul ne se comporte de façon complaisante à l'égard de la corruption active (corrompre) ou passive (accepter d'être corrompu).

DIAGER s'engage à ce que les activités lucratives de tout type que chacun peut avoir en dehors de son emploi soient exemptes de conflits d'intérêt avec les fonctions exercées.

DIAGER s'engage à ce que le choix des parties prenantes soit réalisé en toute transparence et objectivité.

DIAGER s'engage à ce que soit mise en place une procédure de lanceur d'alerte.

## **8. Respect du droit social**

DIAGER s'engage à ce que ses collaborateurs et parties prenantes se conforment aux lois et réglementations sociales en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités.

DIAGER s'engage à veiller à ce que le droit social international ainsi que les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail soient respectés notamment par les parties prenantes.

## **PILIER ENVIRONNEMENTAL**

---

### **I. Notre responsabilité environnementale**

#### **1. Penser à l'impact de toute mesure d'investissement**

DIAGER s'engage à intégrer à toute réflexion d'investissement, l'empreinte environnementale qui en résulterait.

DIAGER s'engage à dresser, pour toute mesure d'investissement envisagée, un état des lieux, et à prendre ses décisions en recherchant un équilibre des intérêts internes et environnementaux.

#### **2. Optimisation énergétique**

DIAGER s'engage, proportionnellement à son activité, à œuvrer à la réduction de sa consommation d'eau et des énergies fossiles.

DIAGER s'engage, toutes les fois où cela sera raisonnable, à envisager les modes alternatifs d'approvisionnement et d'utilisation des énergies.

DIAGER s'engage à mettre en place, ou à maintenir, des procédés de production d'énergies renouvelables.

#### **3. Sobriété numérique**

DIAGER s'engage à réduire l'impact de son système informatique sur l'environnement.

DIAGER s'engage à sensibiliser et à mettre en place des actions pour réduire son empreinte numérique.

#### **4. Écoconception et économie circulaire**

DIAGER s'engage à intégrer l'écoconception dans l'ensemble de ses réflexions sans restriction de domaine ou service, et à y affecter une partie de ses ressources.

DIAGER s'engage à sensibiliser et former ses salariés à l'écoconception et au cycle de vie des produits.

DIAGER s'engage à porter sa réflexion sur la valorisation de ses déchets, stocks dormants et sur le choix de ses consommables en considération de la production des déchets et de leur faculté de valorisation.

## **5. Tri et réemploi**

DIAGER s'engage à assurer le tri de ses déchets, stocks dormants et à les valoriser.

DIAGER s'engage à sensibiliser ses parties prenantes à cette démarche et à ses bienfaits.

## **6. Prévention de la pollution**

DIAGER s'engage à éviter toute pollution, notamment chimique, sonore ou lumineuse, du fait de ses activités.

## **7. Biodiversité**

DIAGER s'engage à agir pour la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres.

## **8. Achats responsables**

DIAGER s'engage à prendre en compte les critères de RSE dans le choix des produits et matières premières, et dans le choix de ses fournisseurs et partenaires.

# **II. Notre ancrage territorial**

## **1. Privilégier les circuits courts**

DIAGER s'engage à choisir ses partenaires et fournisseurs par une approche concentrique du plus près au plus loin.

## **2. Soutenir l'économie locale**

Nul ne se développe durablement sur une terre désolée.

DIAGER s'engage à participer au développement de l'économie locale, par des actions de promotion, diffusion, d'incitation, et à se positionner en relais d'informations économiques, sociales, solidaires et responsables entre acteurs locaux.

DIAGER s'engage à privilégier le maintien de ses activités économiques sur ses territoires.



### **3. Soutenir les initiatives**

Parce que l'Homme ne s'épanouit que dans le développement de sa sensibilité, DIAGER s'engage à étudier toute initiative culturelle, sportive et artistique de ses salariés, en vue d'y apporter son soutien.

### **4. Mécénat**

DIAGER s'engage à maintenir sa politique de soutien matériel, humain et financier au profit d'œuvres culturelles, historiques, sportives, artistiques et éducatives.

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| INTRODUCTION.....   | 1 |
| PILIER ÉCONOMIQUE.....  | 4 |
| I. Notre ADN Industriel.....  | 4 |
| 1. L'investissement.....  | 4 |
| 2. L'innovation industrielle .....  | 4 |
| 3. L'informatique – numérique .....   | 4 |
| II. Développement économique et durable .....                               | 5 |
| 1. Satisfaction des besoins des clients & utilisateurs .....                | 5 |
| 2. Relations équitables avec les fournisseurs .....                         | 5 |
| 3. Pérennité des ressources humaines .....                                  | 5 |
| 4. Développement des marchés et rentabilité.....                            | 5 |
| 5. Marketing.....   | 6 |
| 6. Innovation Produit .....   | 6 |
| 7. Marques et brevets .....   | 6 |
| PILIER SOCIAL / SOCIÉTAL.....   | 7 |
| I. Notre axe social.....  | 7 |
| 1. Développement de la marque employeur.....                                | 7 |
| 2. Santé et protection des salariés .....                                   | 7 |
| 3. Égalité des droits.....  | 7 |
| 4. Qualité de Vie au Travail .....  | 8 |
| 5. Assurer la confiance en soi .....  | 8 |
| 6. Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, carrières : ..... | 8 |
| 7. Être solidaire .....   | 8 |
| 8. Entreprise inclusive.....  | 9 |
| 9. Partage de la valeur .....   | 9 |



|  |    |
|--|----|
| II. Notre engagement Sociétal.....                         | 9  |
| 1. Sûreté des biens et des personnes .....                 | 9  |
| 2. Secret des affaires et Devoir de confidentialité .....  | 9  |
| 3. Loyauté des pratiques .....                             | 9  |
| 4. Respect des lois.....                                   | 10 |
| 5. Respect de la libre concurrence .....                   | 10 |
| 6. Respect des codes économiques .....                     | 10 |
| 7. Lutte contre la corruption.....                         | 11 |
| 8. Respect du droit social .....                           | 11 |
| PILIER ENVIRONNEMENTAL .....                               | 12 |
| I. Notre responsabilité environnementale .....             | 12 |
| 1. Penser à l'impact de toute mesure d'investissement..... | 12 |
| 2. Optimisation énergétique .....                          | 12 |
| 3. Sobriété numérique .....                                | 12 |
| 4. Eco-conception et économie circulaire .....             | 12 |
| 5. Tri et réemploi.....                                    | 13 |
| 6. Prévention de la pollution .....                        | 13 |
| 7. Biodiversité .....                                      | 13 |
| 8. Achats responsables .....                               | 13 |
| II. Notre ancrage territorial .....                        | 13 |
| 1. Privilégier les circuits courts.....                    | 13 |
| 2. Soutenir l'économie locale .....                        | 13 |
| 3. Soutenir les initiatives.....                           | 14 |
| 4. Mécénat.....  | 14 |